

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Lambrecht Marie-Laurence ;Vanelderen Marie-Paule (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des textes factuels directs et non complexes sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études.</p> <p>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Compréhension à l'audition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuelle <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard et clairement articulée et la présentation directe et simple.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interactive <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre les points essentiels d'une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Expression orale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuelle <p>¹ A la fin de cette UE l'étudiant est capable de faire une courte présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études et d'exprimer son point de vue sur un sujet d'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interactive <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation soutenue avec des locuteurs natifs soit possible à condition que le sujet en soit familier ou relatif au domaine d'études.</p> <p>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Expression écrite</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable d'écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé.</p> <p>Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code</p> <p>Consolidation et élargissement du vocabulaire de base Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones).</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation continue : un test écrit (format papier) portant sur le vocabulaire et les temps primitifs à la mi-quadrimestre – 2 points sur 20 2. Examen écrit (format papier) en session – Questions à choix multiples et questions ouvertes – 10 points sur 20 3. Evaluation de l'aptitude d'expression orale en dernière semaine de cours – Questions ouvertes – 8 points sur 20 4. En seconde session l'étudiant est tenu de représenter l'examen oral (8 points) et écrit (12 points). <p>En fonction du contexte sanitaire les évaluations écrites sur papier et l'évaluation orale peuvent se faire sur PC (par exemple sur Wiseflow, Teams, ...)</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Sous réserve du contexte sanitaire et du nombre d'étudiants inscrits, ce cours se donnera en mode présentiel (une demi-cohorte en semaines paires, l'autre demi-cohorte en semaines impaires) combiné avec un volume de travail à effectuer de manière autonome (syllabus+ Moodle). Les heures de contact viseront surtout à privilégier la communication interactive et auront également pour objectif d'anticiper ou de résoudre les problèmes rencontrés au niveau du travail à effectuer en autodidacte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • groupes de maximum 25 étudiants . • Révision et extension des connaissances lexicales générales ainsi que des connaissances lexicales spécifiques aux medias • Révision en autodidacte de certains points de grammaire spécifiques du néerlandais. • Exercisation et développement des aptitudes réceptives sur la base de matériel authentique. • Exercisation de l'expression orale (jeux de rôles, présentation, ...).
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques aux medias, • revoir en autodidacte certains points de grammaire spécifiques du néerlandais, • exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition de textes authentiques), • développer l'expression orale.
Ressources en ligne	http://sites.uclouvain.be/moodle
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus du cours : LNEER1333 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau - Vervolg op deel 1 • Moodle (plate-forme e-learning) • matériel de révision en autodidacte
Faculté ou entité en charge:	ILV

Force majeure

Méthodes d'enseignement	Enseignement à distance (Teams) à partir du 26 octobre.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ol style="list-style-type: none"> 1. Examen écrit (en présentiel - format papier) en session – Questions à choix multiples et questions ouvertes – 12 points sur 20 2. Evaluation de l'aptitude d'expression orale en dernière semaine de cours – Questions ouvertes – 8 points sur 20 en présentiel si possible, sinon sur Teams 3. En seconde session l'étudiant est tenu de représenter l'examen oral (8 points) et écrit (12 points). <p>Si l'examen écrit ne peut se faire en présentiel au mois de janvier, il se fera (à livre fermé) sur Moodle Quiz et/ ou Teams et dans ces conditions la pondération examen oral et examen écrit sera de 50% (10 points) pour l'oral et 50% (10 points) pour l'écrit.</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3	LNEER1230	